

ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Siège social : 27 bis avenue de la République
28600 LUISANT

R.C.S. : CHARTRES 329 295 778

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2022

8 Rue Claude Bernard
28630 LE COUDRAY

Tél : 02.37.25.15.15
Email : lecoudray@fiteco.com

À l'Assemblée Générale de l'association **COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER**,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL D'EURE ET LOIR DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note 1.3 de l'annexe des comptes annuels concernant l'acquisition de nouveaux locaux et son financement.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime

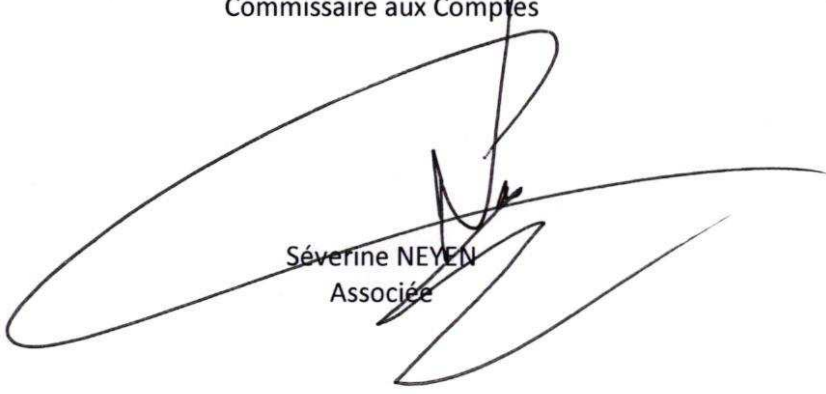
suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au COUDRAY, le 22 mars 2023

FITECO,
Commissaire aux Comptes

Séverine NEYEN
Associée



COMPTES ANNUELS

ANNEXES



BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2022	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	347 319.05	(7 204.13)	340 114.92	2 450.85
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	8 919.05	(7 204.13)	1 714.92	730.85
Immobilisations corporelles en cours	327 400.00		327 400.00	1 720.00
Avances et acomptes	11 000.00		11 000.00	
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	11 430.00		11 430.00	11 270.00
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	10 160.00		10 160.00	10 000.00
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 270.00		1 270.00	1 270.00
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	358 749.05	(7 204.13)	351 544.92	13 720.85
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				
CRÉANCES	12 435.54		12 435.54	90 880.40
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	12 435.54		12 435.54	90 880.40
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	472 884.23		472 884.23	431 622.79
Valeurs mobilières de placement	30 000.00		30 000.00	30 000.00
Disponibilités	442 884.23		442 884.23	401 622.79
Charges constatées d'avance	1 077.08		1 077.08	245.00
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	486 396.85		486 396.85	522 748.19
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	845 145.90	(7 204.13)	837 941.77	536 469.04
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF		Exercice au 31/12/2022	Exercice au 31/12/2021
Fonds propres sans droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
Réserves		435 127.61	338 685.59
Réserves statutaires ou contractuelles		385 127.61	288 685.59
Réserves pour projet de l'entité		50 000.00	50 000.00
Autres réserves			
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		260 558.18	96 442.02
Situation nette (sous total)		695 685.79	435 127.61
Fonds propres consommables			
Fonds propres consommables			
Fonds associatifs résultat /contrôle de tiers financeurs			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
FONDS PROPRES - TOTAL I		695 685.79	435 127.61
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			15 000.00
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II			15 000.00
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III			
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		97 825.32	
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		97 825.32	
Emprunts et dettes financières divers			
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS			
DETTES		44 430.66	86 341.43
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		22 158.74	17 152.74
Dettes des legs et donations			
Dettes sociales		8 143.49	5 845.69
Dettes fiscales		302.00	398.00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		13 826.43	62 945.00
Legs et donations en cours de réalisation			
Produits constatés d'avance			
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV		142 255.98	86 341.43
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)		837 941.77	536 469.04

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
		12 Mois	12 Mois		
Cotisations	12 000.00	13 120.00	(1 120.00)	-8.54 %	
Ventes de biens et services	4 033.02	3 981.80	51.22	1.29 %	
Ventes de biens	424.02	170.00	254.02		
. dont ventes de dons en nature					
Ventes de prestations de service	3 609.00	3 811.80	(202.80)	-5.32 %	
. dont parrainages					
Concours publics et subventions d'exploitation	8 625.00	8 357.00	268.00	3.21 %	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co					
Ressources liées à la générosité du public	196 675.63	187 757.09	8 918.54	4.75 %	
Dons manuels	195 175.63	183 447.09	11 728.54	6.39 %	
Mécénats	1 500.00	4 310.00	(2 810.00)	-65.20 %	
Legs, donations et assurances-vie					
Contributions financières reçues	340 673.03	389 061.28	(48 388.25)	-12.44 %	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges		7 017.00	(7 017.00)		
Utilisations des fonds dédiés	15 000.00		15 000.00		
Autres produits	885.96	68.59	817.37		
PRODUITS D'EXPLOITATION	577 892.64	609 362.76	(31 470.12)	-5.16 %	
Achats de marchandises	71.94	141.81	(69.87)	-49.27 %	
Variation de stock					
Autres achats et charges externes	130 380.13	92 496.61	37 883.52	40.96 %	
Aides financières	122 904.05	359 196.72	(236 292.67)	-65.78 %	
Impôts, taxes et versements assimilés	863.22	180.00	683.22		
Salaires et traitements	35 393.09	40 017.87	(4 624.78)	-11.56 %	
Charges sociales	13 831.69	13 912.42	(80.73)	-0.58 %	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	575.93	119.43	456.50		
Reports en fonds dédiés		15 000.00	(15 000.00)		
Autres charges	14 350.04	13 243.21	1 106.83	8.36 %	
CHARGES D'EXPLOITATION	318 370.09	534 308.07	(215 937.98)	-40.41 %	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	259 522.55	75 054.69	184 467.86		
De participation					
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis	175.05	0.40	174.65		
Autres intérêts et produits assimilés	1 321.58	560.73	760.85		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen					
PRODUITS FINANCIERS	1 496.63	561.13	935.50		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions					
Intérêts et charges assimilés	370.00		370.00		
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme					
CHARGES FINANCIÈRES	370.00		370.00		
RÉSULTAT FINANCIER	1 126.63	561.13	565.50		

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2022	31/12/2021	VARIATION	%
	12 Mois	12 Mois		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	260 649.18	75 615.82	185 033.36	
Sur opérations de gestion		21 161.20	(21 161.20)	
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS		21 161.20	(21 161.20)	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		21 161.20	(21 161.20)	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	91.00	335.00	(244.00)	-72.84 %
TOTAL DES PRODUITS	579 389.27	631 085.09	(51 695.82)	-8.19 %
TOTAL DES CHARGES	318 831.09	534 643.07	(215 811.98)	-40.37 %
EXCÉDENT OU DÉFICIT	260 558.18	96 442.02	164 116.16	
Dons en nature	1 130.00	1 184.26	(54.26)	-4.58 %
Prestations en nature				
Bénévolat	35 183.00	26 370.00	8 813.00	33.42 %
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	36 313.00	27 554.26	8 758.74	31.79 %
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens	1 130.00	1 184.26	(54.26)	-4.58 %
Prestations en nature				
Personnel bénévole	35 183.00	26 370.00	8 813.00	33.42 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	36 313.00	27 554.26	8 758.74	31.79 %
NON AFFECTÉS				



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2022

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION DE L'EXERCICE.....	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES 4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 Préambule.....	6
2.1.2 Cadre légal de référence	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux.....	6
2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP).....	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	8
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	8
3.1.1 Principes généraux.....	8
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)	9
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C ».....	9
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé	9
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements	10
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières	10
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022	10
3.1.7 Stocks.....	11
3.1.1 État des échéances des créances	11
3.1.2 Tableaux des dépréciations.....	11
3.1.3 Disponibilités.....	12
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan.....	12
3.1.5 Charges constatées d'avance.....	12
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	13
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres.....	13
3.2.2 Fonds dédiés.....	14
3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP).....	15
3.2.4 Provisions pour risques et charges.....	16
3.2.4.1 Tableau de variation	16
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés.....	16
3.2.5 Dettes.....	16
3.2.5.1 État des échéances	16
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales.....	17
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)	17
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	17
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	18/19
8/19	
4.2.1 Produits liés à la générosité du public.....	20
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie	20
4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers.....	20
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)	20
4.2.1.4 Mécénat.....	20
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)	21
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.2.1 Parrainage des entreprises	21
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie.....	21
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public.....	21
4.2.3 Subventions et autres concours publics	22
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations	22

4.2.5	Utilisation des fonds dédiés	22
4.3	CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	22
4.3.1	Modalités de répartition des charges	23
4.3.2	Missions sociales	23
4.3.3	Frais de recherche de fonds	23
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	23
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	24
4.3.4	Frais de fonctionnement	24
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations	24
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	24
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	25
4.4.1	Principes généraux	25
4.4.2	Principes de valorisation	25
4.5	TABEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	26
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	27
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes	27
4.6.2	Charges et produits exceptionnels	27
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	28/29
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	28/29
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public	30
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	30
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	31
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	31
5.1.1	Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)	31
5.2	AUTRES INFORMATIONS	31
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	31
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié	32
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	32
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents	32

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Le comité a perçu un montant total de 265 988.23€ de LEGS et ASSURANCES VIE au cours de l'exercice.
-
- Acquisition de nouveaux locaux en octobre 2022 pour un montant de 327 400€ comptabilisée en immobilisations corporelles en cours au 31 décembre 2022 en raison de travaux dans ces locaux ayant eu lieu en janvier 2023.
- Le financement de cette acquisition a été réalisé par souscription d'un emprunt de 100 000€ remboursable sur 7 ans et par l'utilisation d'une assurance vie de 210 927€.
- Le montant de cette dernière assurance vie est comptabilisé en totalité en produit au cours de l'exercice 2022, ce qui explique le niveau du résultat net comptable par rapport aux exercices précédents.
- La mise en service des nouveaux locaux ainsi que le transfert du siège social ont eu lieu en janvier 2023

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2022 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

2.2.2 Traitement des legs et donations : **NON CONCERNES**

La Ligue Nationale Contre le Cancer a mis en œuvre tous les moyens pour permettre d'appréhender les impacts de la réforme comptable, tant en termes de collecte des informations et de traçabilité des opérations, que de système d'information de gestion et de contrôle interne.

Compte tenu des contraintes de planning de mise en œuvre imposées et par dérogation aux règles relatives au traitement des legs et donations énoncées précédemment, la Direction comptable et financière de l'association a décidé, au niveau du siège et de ses comités RUP et MUP, de retenir les options suivantes :

- En cas de perte de valeur, les biens provenant de legs (ou de donations) destinés à être cédés, la valeur nette comptable de l'actif immobilisé est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation. A l'issue d'une période de trois ans et en l'absence de cession, la valeur des actifs dépréciés sera considérée comme nulle.
- Les actifs et passifs identifiés préalablement à l'acceptation des legs par le Conseil d'administration peuvent faire l'objet de modifications de valeur (à la hausse ou à la baisse) à postériori, qui ne nécessitent pas la rédaction d'un nouvel avenant à soumettre au CA, contrairement aux modifications de quote-part.
Les actifs et passifs non identifiés préalablement à l'acceptation du legs par le CA, feront l'objet d'un avenant qui sera soumis à l'acceptation du CA. Cela entraînera une comptabilisation des nouvelles valeurs.

- Les dossiers ouverts au 31 décembre, comportant des éléments financiers transmis par le notaire et une quote-part seront inscrits en hors bilan, contrairement aux dossiers dont les éléments financiers sont partiels ou inexistants, ou encore ne comportant pas de quote-part.
Pour les dossiers d'assurances vie, il ne sera pas comptabilisé de montant en hors bilan du fait que la Ligue ne dispose de la clause bénéficiaire qu'après l'encaissement.
Sur des aspects plus techniques, les écritures de hors bilan seront passés dans les comptes de classe 8.
- Pour les dossiers de « Quasi usufruit » (usufruit de sommes d'argent), si la Ligue ne possède pas de position des comptes bancaires concernés au-delà de 5 ans, la valorisation en sera portée à zéro. En conséquence, une dépréciation sera comptabilisée.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

NON CONCERNES

Les biens et dettes reçus par legs sont comptabilisés à la date de l'acceptation du legs. En présence de conditions suspensives, la comptabilisation est différée jusqu'à la réalisation de la dernière de celles-ci.

La délivrance d'un legs diffère en fonction de chaque catégorie de legs (legs universel, legs à titre universel ou legs particulier), ce qui a pour conséquence des dates d'entrée en jouissance et d'entrée en possession différentes.

NON CONCERNES

A la date d'acceptation, les biens provenant de legs ou de donations sont comptabilisés :

- *Dans le compte « Créances reçues par legs ou donations » pour les espèces, les actifs bancaires, les actifs financiers cotés ou les parts ou actions d'OPCVM et assimilés jusqu'à la date de réception des fonds ou de transfert des titres ;*
- *Dans des comptes d'actif par nature pour les biens autres que ceux visés au premier alinéa;*

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 079,05	339 960,00	1 720,00	347 319,05
Immobilisations financières	11 270,00	160,00		11 430,00
Total	20 349,05	340 120,00	1 720,00	358 749,05

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	339 960,00	1 720,00
Immobilisation en cours	327 400,00	1 720,00
Acompte sur immobilisation	11 000,00	
Matériel informatique	1 560,00	
Immobilisations financières	160,00	0
Parts sociales	160,00	
→ ...		
Total	340 120,00	1 720,00

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort.Immobilisations incorporelles				
Amort.Immobilisations corporelles	6 628,20	575,93		7 204,13
Amort.Immobilisations financières				
Total	6 628,20	575,93	0	7 204,13

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	10 000,00	160,00		10 160,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 270,00			1 270,00
Total	11 270,00	160,00	0	11 430,00

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2022 NEANT

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail:			
- Véhicule			
- Matériel de bureau			
- Autres			
...			
Total	0	0	0

3.1.7 Stocks NEANT

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	1 270,00	1 270,00	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	12 435,54	12 435,54	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	1 077,08	1 077,08	
Total	14 782,62	14 782,62	0

3.1.2 Tableaux des dépréciations NEANT

Rubriques	Début Exercice 01/01/2022	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2022
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières					
Total	0	0	0	0	0,00

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2022	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	259 091,72	
Livrets et comptes épargne	183 489,42	1 318,58
Comptes à terme	30 000,00	3,00
Caisse	303,09	
Total	472 884,23	1 321,58

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Fournisseurs débiteurs		
SYNELVA	1 844,07	840,00
Créances clients et comptes rattachés		
Dons divers à recevoir	159,35	
Dons à recevoir du BN	6 032,92	15 499,55
Legs à recevoir		70 815,74
<i>Créances par legs ou donation en cours de réalisation</i>		
Autres créances		
Personnel rémunération	27,98	
Avance fonds de travaux	1 307,29	
Mécénat Subvention Conseil Départemental Crédit Agricole	3 063,93	3 725,11
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	12 435,54	90 880,40

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Assurance AXA	330,00	75,00
Maintenance Pitney Bowes	190,00	170,00
Charges de copropriété	557,08	
...		
...		
...		
Total	1 077,08	245,00

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2022	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2022
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale	288 685,59	96 442,02	99 702,73					385 127,61
→ Fonds de réserve missions sociales	50 000,00							50 000,00
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	96 442,02			260 558,18	204 182,17			260 558,18
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	435 127,61	96 442,02	99 702,73	260 558,18	204 182,17	0,00	0,00	695 685,79

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		15 000,00	15 000,00	0	15 000,00	0
Fonds d'urgence attribué par le siège	2021	15 000,00	15 000,00		15 000,00	
→ ...						
Total		15 000,00	15 000,00	0	15 000,00	0

3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations *NON CONCERNES*

Situation	Montant initial		Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation des fonds reportés en cours de l'exercice	Report en fonds reportés	Fonds restants à engager en fin d'exercice
Ressources	Année	Montant	196	7896	6896	196
			A	B	C	D = A-B+C
Legs :		0	0	0	0	0
→ ...						
→						
→						
→						
→						
Donations :		0	0	0	0	0
→						
→						
→						
→						
→						
Total		0	0	0	0	0

3.2.4 Provisions pour risques et charges

3.2.4.1 Tableau de variation NEANT

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite				0
→				
Total	0	0	0	0

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0,00		
→ à plus de 1 an à l'origine	97 825,32	13 582,95	71 629,24	12 613,13
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	22 158,74	22 158,74		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	8 445,49	8 445,49		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	13 826,43	13 826,43		
Produits constatés d'avance		0		
Total	142 255,98	58 013,61	71 629,24	12 613,13

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes fiscales :	214,00	459,00
→ Impôt sur les sociétés		335,00
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	123,00	124,00
→ Etat charges à payer	91,00	
Dettes sociales :	8 231,49	5 784,69
→ Urssaf/ Pôle emploi	3 646,00	1 856,00
→ Caisse de retraite	795,22	227,51
→ Caisse de prévoyance	536,78	410,59
→ Personnel autres charges à payer		1 260,00
→ Organismes sociaux autres charges à payer		447,00
→ Dettes congés à payer	2 183,49	1 146,17
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	859,00	374,42
→ Prélèvement à la source	211,00	63,00
Total	8 445,49	6 243,69

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	14 748,70	13 105,68
→ FNP - Factures non parvenues	7 974,84	4 612,92
FNP Fournisseur INTRA GROUPE	6 773,86	8 492,76
...		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	47 296,00
Recherche Nationale		2 296,00
Recherche Régionale		45 000,00
Autres dettes :	13 826,43	15 649,00
Solde subventions aux associations aide aux malades	5 977,00	15 617
Frais à rembourser	1 771,54	32
Charge à payer Recherche Nationale	6 077,89	
Total	28 575,13	76 050,68

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

 REPORTING - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
EMPLOIS				
CHARGES PAR DESTINATION				
1. MISSIONS SOCIALES	223 879,42	221 835,42	439 839,33	403 987,88
1.1 Réalisées en France	223 879,42	221 835,42	439 839,33	403 987,88
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	110 081,52	108 037,52	95 332,86	80 642,61
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	113 797,90	113 797,90	344 506,47	323 345,27
1.2 Réalisées à l'étranger				
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme				
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	50 624,05	39 991,14	45 300,97	42 134,37
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	50 624,05	39 991,14	45 300,97	42 134,37
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	44 236,62	27 398,24	34 167,77	25 445,69
3.1 Frais d'information et de communication	1 046,22	1 046,22	640,00	640,00
3.2 Frais de fonctionnement	42 231,21	25 392,83	33 335,71	24 613,63
3.3 Autres charges	959,19	959,19	192,06	192,06
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	91,00		335,00	
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE			15 000,00	
TOTAL CHARGES	318 831,09	289 224,80	534 643,07	471 567,94
EXCÉDENT OU DÉFICIT	260 558,18		96 442,02	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2022		Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	5 868,00	5 868,00	6 170,00	6 170,00
Réalisées en France	5 868,00	5 868,00	6 170,00	6 170,00
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	7 156,00	7 156,00	5 279,26	5 279,26
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	23 289,00	23 289,00	16 105,00	16 105,00
TOTAL	36 313,00	36 313,00	27 554,26	27 554,26

REPORTING - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR

Décembre 2022

Décembre 2021

RESSOURCES	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-493 406,97	-493 406,97	-564 253,67	-564 253,67
1.1 Cotisations sans contrepartie	-12 000,00	-12 000,00	-13 120,00	-13 120,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-196 675,63	-196 675,63	-187 757,09	-187 757,09
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-284 731,34	-284 731,34	-363 376,58	-363 376,58
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-62 357,30		-51 457,42	
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-61 471,34		-30 064,40	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-885,96		-21 393,02	
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-8 625,00		-8 357,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-7 017,00	-7 017,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-15 000,00			
TOTAL	-579 389,27	-493 406,97	-631 085,09	-571 270,67

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-36 313,00	-36 313,00	-27 554,26	-27 554,26
Bénévolat	-35 183,00	-35 183,00	-26 370,00	-26 370,00
Prestations en nature				
Dons en nature	-1 130,00	-1 130,00	-1 184,26	-1 184,26
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-36 313,00	-36 313,00	-27 554,26	-27 554,26

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels-Dons étrangers

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

Le montant des dons étrangers s'élève à *NEANT*

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie NON CONCERNES

PRODUITS	N° de compte	Montants
Montant perçu au titre d'assurances-vie	75431XXX	
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9	75432XXX	
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	7754XXXX	
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	781640XX	
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations	7891XXXX	
TOTAL		0

CHARGES	N° de compte	Montants
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	6754XXXX	
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés	681640XX	
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations	6891XXXX	
TOTAL		0

SOLDE DE LA RUBRIQUE		0
-----------------------------	--	----------

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Legs assurances vie	265 988,23	358 996,88
Opération LECLERC cancer ados	13 213,46	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Revenu des titres immobilisés, du livret A, livret associatif, compte à terme	1 496,63	561,13
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	280 698,32	359 558,01

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Ventes de marchandises ou de prestations de services compte de régularisation	885,96	
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	885,96	0

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations NEANT

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	15 000,00	
Total	15 000,00	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie ainsi : relevé du temps de travail par poste, relevé des communications téléphoniques passées, relevé des enveloppes et papier à entête utilisés, affranchissement selon le réel..

Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du -23/09/2014 et 29/06/2020 pour les Salaires, EDF, Location Fet Entretien des locaux, Téléphone. -29/09/2020 Fournitures administratives.

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Loyer	8 251,69	4 297,76	4 641,58	17 191,03
Assurance	300,36	156,44	168,95	625,75
Electricité eau	1 209,80	630,12	680,50	2 520,42
Téléphone	360,54	187,80	202,85	751,19
Affranchissement Maintenance mach aff		881,11	1 321,61	2 202,72
Entretien locaux	127,19	66,25	71,55	264,99
Total	10 249,58	6 219,48	7 087,04	23 556,10

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Actions pour les malades	24 056,91	25 938,28
Actions d'information, de prévention et de dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche		
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	12 529,79	13 509,64
Frais de fonctionnement (dont communication)	13 532,08	14 662,37
Total	50 118,78	54 110,29

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2022	2021
Actions pour les malades	96 597,52	87 956,64
Actions d'information, prévention, dépistage	6 570,12	1 223,87
Actions de formation	141,75	129,73
Actions de recherche	6 247,27	5 503,71
Actions autres	524,86	518,91
Total	110 081,52	95 332,86
Versement à d'autres organismes	2022	2021
Actions pour les malades	64 486,55	65 066,50
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	49 311,35	258 278,77
Reversement legs		21 161,20
Total	113 797,90	344 506,47

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2022	2021
Frais d'information et de communication	1 046,22	640,00
Frais de gestion :		
Dépenses liées aux locaux	5 888,33	5 483,91
Petit mat fournit+locat div+maiten+annon+deplcts	14 379,15	4 402,19
Honoraires	3 814,50	3 133,99
Cotisation statutaire	3 827,33	4 410,77
Masse salariale	13 416,51	14 613,77
Autres charges+affancht+téléphones	905,39	1 483,25
Total	43 277,43	34 167,88

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice **NEANT**

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation Report en fonds dédiés des dons manuels affectés Report en fonds dédiés des legs et donations affectés Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

Rubriques	Exercice 2022	Exercice 2021
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation Report en fonds dédiés des dons manuels affectés Report en fonds dédiés des legs et donations affectés Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		
Total	0	0

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2022	2021
Bénévolat	SMIC x 1,5	35 184,00	26 370,00
Prestation	Tarif négocié		
Dons en Nature salle affiches flyers	Valeur Marché	1 130,00	1 184,26
Total		36 314,00	27 554,26

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction-nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	71,94	113 797,90			35 333,54		25 649,22				71,94
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	69 397,37										
Aides financières	9 106,15										
Impôts, taxes et versement assimilés	223,61										
Salaires et traitements	16 988,66										
Charges sociales	6 639,13										
Dotations aux amortissements et dépréciations											
Dotations aux provisions											
Report en fonds dédiés											
Autres charges	7 654,66										
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices							91,00				91,00
TOTAL	110 081,52	113 797,90	0	0	50 624,05	0	44 327,62	0	0	0	318 831,09

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens	1 130,00				1 130,00
Prestations de services					
Personnel bénévole	5 868,00		6 026,00	23 289,00	35 183,00
TOTAL	6 998,00	0	6 026,00	23 289,00	36 313,00

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2022
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 719
Total	2 719

4.6.2 Charges et produits exceptionnels NEANT

Rubriques	Exercice 2022
Produits exceptionnels	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0
Charges exceptionnelles	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	0

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIQUE CONTRE LE CANCER		028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR	Décembre 2022	Décembre 2021
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. MISSIONS SOCIALES		221 835,42	403 987,88	
1.1 Réalisées en France		221 835,42	403 987,88	
Actions réalisées par l'organisme		108 037,52	80 642,61	
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		96 597,52	73 266,39	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		4 526,12	1 223,87	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		141,75	129,73	
Actions de société et politique de santé		524,86	518,91	
Actions internationales réalisées par l'organisme				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		6 247,27	5 503,71	
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
Versements à d'autres organismes agissant en France		113 797,90	323 345,27	
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé		64 486,55	65 066,50	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		49 311,35	237 117,57	
Programmes nationaux		19 311,35	192 117,57	
Programmes régionaux et départementaux		30 000,00	45 000,00	
Mission reversement legs			21 161,20	
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
Actions réalisées par l'organisme				
Versements à un organisme central ou d'autres organismes				
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS		39 991,14	42 134,37	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		39 991,14	42 134,37	
Frais d'appel de dons		13 268,55	15 117,73	
Frais d'appel des legs				
Frais traitements des dons		23 052,69	24 814,51	
Frais de traitements des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour manifestations et reventes		3 669,90	2 202,13	
Activités de récupérations				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat				
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT		27 398,24	25 445,69	
3.1 Frais d'information et de communication		1 046,22	640,00	
Frais d'information et de communication externe		1 046,22	640,00	
Frais d'information et de communication interne				
3.2 Frais de fonctionnement		25 392,83	24 613,63	
Frais de gestion		20 717,60	20 154,26	
Formation administrative		324,80		
Impôts et taxes		523,10	48,60	
Cotisation statutaire 10%		3 827,33	4 410,77	
3.3 Autres charges		959,19	192,06	
Charges financières		383,26	52,63	
Dotations aux amortissements		575,93	119,43	
Charges exceptionnelles			20,00	
TOTAL DES EMPLOIS		289 224,80	471 567,94	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		204 182,17	99 702,73	
TOTAL		493 406,97	571 270,67	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL	
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		5 868,00	6 170,00	
Réalisées en France		5 868,00	6 170,00	
Réalisées à l'étranger				
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		7 156,00	5 279,26	
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		23 289,00	16 105,00	
TOTAL		36 313,00	27 554,26	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		TOTAL	TOTAL	
Fonds dédiés liés a la générosité du public en début d'exercice				
=- Utilisation				
=+Report				
Fonds dédiés liés a la générosité du public en fin d'exercice				

	028 - COMITÉ DE L'EURE-ET-LOIR		Décembre 2022	Décembre 2021
	Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-493 406,97	-564 253,67
1.1 Cotisations sans contrepartie			-12 000,00	-13 120,00
1.2 Dons, legs et mécénat			-196 675,63	-187 757,09
Dons manuels non affectés			-189 066,14	-171 320,36
Dons manuels affectés			-6 109,49	-12 126,73
Legs, donations et assurances-vie non affectés				
Legs et autres libéralités affectés				
Mécénat			-1 500,00	-4 310,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public			-284 731,34	-363 376,58
Manifestations			-3 609,00	-3 645,00
Ventes (dont abonnement à vivre)			-424,02	-170,00
Prestations et autres ventes				
Activités de récupération				
Charges et Produits exceptionnels				
Droits d'auteurs				
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)				-3,57
Autres produits affectés				
Produits financiers			-1 496,63	-561,13
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités			-279 201,69	-358 996,88
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS				-7 017,00
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS				
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières				
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège				
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP				
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés				
TOTAL DES RESSOURCES			-493 406,97	-571 270,67
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE				
TOTAL			-493 406,97	-571 270,67
Ressources reportées liées a la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)			418 016,18	318 313,45
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public			204 182,17	99 702,73
Investissements et désinvestissements nets liés a la GP			575,93	119,43
Ressources reportées liées a la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)			622 774,28	418 135,61
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			-36 313,00	-27 554,26
Bénévolat			-35 183,00	-26 370,00
Prestations en nature				
Dons en nature			-1 130,00	-1 184,26
TOTAL			-36 313,00	-27 554,26

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009	MAT INFORM	273,10			273,10		
2010							
2011	MAT INFORM	1 815,52			1 815,52		
2012	COPIEUR	1 124,24			1 124,24		
2013							
2014	PROJETEUR	569,00			569,00		
2015							
2016							
2017							
2018	AGT LOCAUX	1 194,31			1 194,31	119,49	119,49
2019							
2020							
2021							
2022	MAT INFORM	1 560,00			1 560,00	456,44	456,44
2022	IMMEUBLE	338 400,00		100 000,00	238 400,00		
Total		344 936,17		100 000,00	244 936,17	575,93	575,93

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser *NON CONCERNES*

Nature d'engagements	2022	2021
→ Legs acceptés par les organes statutaires		
→ Valeur estimée des legs en cours d'examen avant acceptation par le conseil d'administration		
→ Assurance-vie		
Total	0	0

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	6	674,5	0,37	11 196,70
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.				
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales				
Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions...	5	231	0,13	3 835,00
Organisation de manifestations	6	486	0,27	8 068,00
Communication, démarches auprès des médias	2	342	0,19	5 677,00
Ventes au profit du CD				
Collecte de matériels (cartouches, téléphones...)				
Quête sur la voie publique ou à domicile				
Démarches auprès des notaires, des entreprises...				
Autres.				
Total	19	1 734	1	28 776,70

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=16,60 € (nbre heure équivalent temps plein x 16,60 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	3	1 544	1
Total	3	1 544	1

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	2 520,65
6256 - Missions	Groupe convivialité	419,89
6257 - Réceptions	Cocktail AG CA+ Concert	430,83
6064 - Fournitures bureau	Petit matériel informatique	162,98
6231 - Annonce publicité	Chèques factices	99,60
6262 - Frais télécom	Abonnement zoom	167,88
Total		2 940,54

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1500** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.